

**FORMULAIRE D'ADHESION A L'ACTION SOCIALE INTERMINISTERIELLE**  
**A remplir par l'établissement public et à retourner au(x)**  
**ministère(s) de tutelle**

Dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances pour 2015, la DGAFP recense, avec le concours de leurs ministères de tutelle, les établissements publics administratifs souhaitant intégrer le périmètre de l'action sociale interministérielle. A cette fin, l'établissement public renseigne la présente **fiche de demande d'adhésion**, le cas échéant avec le concours de son ministère de tutelle.

Le montant de la contribution financière due est déterminé sur la base du coût constaté en 2013 de chaque prestation (rebasé selon les conditions d'attribution applicables en 2014), rapporté aux effectifs de la fonction publique de l'Etat d'ores et déjà bénéficiaires potentiels des prestations d'action sociale interministérielle (effectifs totaux de la fonction publique de l'Etat, en incluant les établissements publics ayant déjà intégré le champ de l'action sociale interministérielle).

Ce coût est indiqué par prestation dans les tableaux ci-dessous (*tableaux 1 et 2*). Il revient ensuite à l'établissement de calculer la **contribution par prestation** souhaitée en indiquant ses effectifs d'agents publics rémunérés sur son budget propre (pour rappel, les contractuels de droit privé rémunérés sur le budget de l'établissement public sont hors champ, aux termes du décret n°2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'Etat).

Le *tableau 3* permet d'indiquer le **montant total de la contribution** ainsi que le programme budgétaire porteur des subventions pour charges de service public de l'établissement public.

### 1/ Dispositifs individuels

Etablissement	Code MIN	Effectifs d'agents publics (a)	Chèque-vacances		CESU - garde d'enfant 0-6 ans		Aide à l'installation des personnels de l'Etat		Sous - Total contribution (n)
			coût unitaire (b)	coût global (c = a x b)	coût unitaire (d)	coût global (e = a x d)	coût unitaire (f)	coût global (g = a x f)	
			12,93 €		19,42 €		2,07 €		

### 2/ Dispositifs collectifs

Etablissement	Code MIN	Effectifs d'agents publics (a)	Réservations interministérielles de places en crèches		Dispositifs de réservations de logements (logements pérennes et temporaires)		Actions SRIAS		Sous - Total contribution (o)
			coût unitaire (h)	coût global (i = a x h)	coût unitaire (j)	coût global (k = a x j)	coût unitaire (l)	coût global (m = a x l)	
			7,96 €		0,63 €		1,49 €		

### 3/ Tous dispositifs

Etablissement	Total général contribution (p = n + o)	Programme budgétaire porteur